

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT
A NICE (06000), 1 RUE JOSEPH GAZAN - LE JARDIN D'ARISTOTE
TROIS BOX FERMES PAR UN PORTAIL METALLIQUE
(LOTS 1048, 1049 et 1504)

ADJUDICATION JEUDI 22 OCTOBRE 2026 à 9H

AU PALAIS DE JUSTICE DE NICE, PLACE DU PALAIS A NICE
LE MINISTERE D'UN AVOCAT AU BARREAU DE NICE EST OBLIGATOIRE POUR ENCHERIR

CETTE VENTE A LIEU A LA REQUETE DE :

Le syndicat des copropriétaires PARKINGS TERRASSES DU SOLEIL 1 rue Joseph Gazan à NICE (06000), représenté par son syndic en exercice, la société par actions simplifiée GESTION IMMOBILIERE DAUBEZ ROULLAND, exerçant sous l'enseigne Cabinet ROULLAND, immatriculée au RCS GRASSE sous le n° B 438 200 032, dont le siège social est à GRASSE (06130) 9 avenue Thiers, représentée par son Président Directeur Général en exercice, domicilié es qualité audit siège - Ayant pour Avocat : la SELARL D'AVOCATS ROUILLOT - GAMBINI, du barreau de NICE.

DESIGNATION :

Dans un ensemble immobilier situé à NICE (06000), 1 Rue Joseph Gazan, «LES JARDINS D'ARISTOTE» «Les Terrasses du Soleil» Cadastré section HD n°228 volume 1 pour 01a 23ca n°234 volume 1 pour 37a 02ca n°238 volume 1 pour 06a 13ca - L'ensemble immobilier est composé de 4 lots Volume : **LOT 1048** : Dépendant du lot VOLUME 1 - PARKINGS & COMMERCE : UN PARKING situé au 2^{ème} sous-sol et les 21/10429^{èmes} des parties communes générales - **LOT 1049** : Dépendant du lot VOLUME 1 - PARKINGS & COMMERCE UN PARKING situé au 2^{ème} sous-sol et les 21/10429^{èmes} des parties communes générales.

- **LOT 1504** : Dépendant du VOLUME 1-PARKINGS & COMMERCE UN EMPLACEMENT DE PARKING situé au rez-de-chaussée et les 24/10429^{èmes} des parties communes générales. Il s'agit de trois box fermés par un portail métallique basculant et délimités. Les box sont encombrés de mobilier.

SUPERFICIE : lot 1048 : 12,98 m² - lot 1049 : 12,98 m² - lot 1504 : 13,94 m².

LE SYNDIC est la SAS GESTION IMMOBILIERE DAUBEZ ROULLAND, exerçant sous l'enseigne Cabinet ROULLAND - GRASSE (06130) 9 avenue Thiers.

Mise à prix :

15.000 €

(QUINZE MILLE EUROS)

(Consignation par chèque de banque de 3.000 € libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre ou caution bancaire)

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de NICE **le 4 avril 2024 - RG 26/00057** - Le cahier des conditions de vente est consultable au greffe du Tribunal Judiciaire et au cabinet d'avocats ci-dessus mentionné

VISITES sur place sous la conduite de la SCP AUGER - ATLANI, Commissaires de Justice Associés à NICE (06) : Lundi 5 octobre 2026 de 11h à 12h - Lundi 12 octobre 2026 de 11h à 12h
Il est inutile de prendre rendez-vous. LA SELARL ROUILLOT - GAMBINI